

PRISE EN CHARGE DES PLAIES CHRONIQUES

OBJECTIFS :

- Perfectionner les connaissances le dépistage, la prise en charge et le suivi des plaies chroniques par des outils adaptés.
- Savoir conseiller lors de la mise en place d'un protocole de soins et de suivi dans la prise en charge des plaies ainsi que des outils de surveillance.

PROGRAMME :

- La législation
- Le mécanisme de la cicatrisation
- Rappel des principales pathologies en lien avec l'apparition des troubles trophiques (escarre, pied diabétique, AOMI, ulcère veineux artériel mixte)
- Nutrition
- Évaluation de la plaie
- Les différentes classes de pansements
- Cas concret atelier pansement / proposition d'outil de traçabilité (fiche de suivi plaie) mise en place d'un protocole de soins

MÉTHODE D'APPRENTISSAGE :

- Méthode pédagogique : l'enseignement est dispensé avec un support audiovisuel et des documents pédagogiques remis aux stagiaires en début de stage pour leur permettre de les annoter en cours de présentation.
- Une mise en pratique est effectuée pendant la session présentielle avec le matériel de la structure d'accueil ou le cas échéant avec le matériel AIDER SANTÉ.

MODALITÉS DPC :

1. Évaluation des connaissances préalables
2. Acquisition/approfondissement des connaissances
3. Suivi des actions d'approfondissement des connaissances

INTER / INTRA

PUBLIC CONCERNÉ :

- Pharmaciens
- Infirmiers diplômés d'Etat

PRÉREQUIS :

Aucun

DURÉE : 2 jours (14 heures)

FORMATEURS :

Karine GRANET, cadre de santé
Evelyne RIBAL, Infirmière parcours

COÛT :

-  Inter 250 € / pers
- Intra : nous consulter

DATES INTERENTREPRISE :

 Du 8 au 9 octobre 2019 à Montpellier

CONTACT :

 Tél. 04 30 78 60 31
Email : centreformation@aidersante.com

RÉF : F-03

N° D'ACTION DPC : 6578190002